

Avant-propos

Les questions d'environnement occupent depuis quelques décennies une place croissante dans les préoccupations de nos sociétés. Elles se posent dans des domaines si variés et à des échelles si diverses, aussi bien spatiales que temporelles, qu'en donner une vue synthétique s'avère un exercice difficile. L'émergence du problème du changement climatique en a encore considérablement augmenté la complexité.

Faire un rapport sur l'état de l'environnement, ou plus exactement sur les changements qui intéressent cet état, puisque ces rapports sont périodiques, est ainsi bien loin d'être une opération de routine, que ce soit en France ou dans les autres pays.

Il ne suffit pas d'observer et de constater. Encore que même pour cela, les informations sont fréquemment insuffisantes et les outils d'analyse pas toujours adéquats. Souvent en progrès, ces informations sont certes nombreuses, car très localisées, mais restent fortement lacunaires ou mal adaptées, par exemple, parce qu'elles ont été conçues au départ pour la surveillance et le contrôle. Dégager de leur hétérogénéité des mesures représentatives des phénomènes caractéristiques ou de leur évolution nécessite de surmonter beaucoup d'obstacles.

Dans la plupart des domaines tels que l'eau, l'air, la biodiversité, l'environnement urbain, il est encore plus difficile de construire des indicateurs synthétiques, par combinaison des statistiques afférentes à des objets mesurés avec des unités différentes non additives. On est évidemment bien loin de pouvoir estimer à travers ces indicateurs de combien l'état de notre environnement s'est globalement amélioré ou détérioré au cours d'une période donnée.

Un bon rapport sur l'état de l'environnement doit, au-delà des « faits » eux-mêmes souvent complexes à observer, chercher aussi à mettre en lumière et analyser les dynamiques en jeu, dégager les nouvelles problématiques. L'étude du passé et l'observation

du présent sont de la sorte essentiellement tournées vers le futur, sans qu'il revienne au rapport sur l'état de l'environnement de représenter lui-même un exercice de prospective.

La tâche des équipes de l'Ifen est ainsi très ambitieuse et délicate. Elle est compliquée de surcroît par le fait qu'en matière d'environnement, les questions techniques et scientifiques jouent un rôle plus direct dans l'observation statistique que ce n'est en général le cas, par exemple, dans la statistique économique. Aussi ne peut-elle être menée à bien qu'en liaison avec les spécialistes des divers domaines appelés à critiquer et à valider le contenu des projets de chapitres. En particulier, le rôle du Conseil scientifique est d'alerter l'Ifen sur ces difficultés, de l'aider à les surmonter et d'être le garant de la rigueur du rapport.

Les questions d'environnement font souvent l'objet de vives controverses, à la mesure des enjeux sociaux et politiques qu'elles impliquent. La fonction du rapport n'est pas de prendre parti dans les débats démocratiques, voire philosophiques en cours. Elle est d'apporter, avec recul et objectivité, un ensemble de données, les plus pertinentes dans l'état actuel des connaissances, et d'analyses aussi peu contestables que possible afin de servir d'appui à ces débats.

La multiplicité des lectures, à partir de points de vue variés, aussi bien des gestionnaires que des scientifiques, y compris celles des membres du Conseil scientifique, a tenté de dégager au mieux ce qui est solidement acquis, sans chercher à réduire, cela va de soi, la responsabilité finale de l'Ifen.

André VANOLI

*Ancien Directeur à l'Institut national
de la statistique et des études économiques, Paris,
Président du Conseil scientifique*